



**ÉPREUVE DE LOGIQUE ET DE MEMORISATION**

Session du 14 mai 2008

Durée totale de l'épreuve : 60 minutes

Fiche de lecture à mémoriser en 10 minutes

*Vous pouvez inscrire dans cet espace des notes qui devront être rendues avec la présente fiche de lecture*

Règlement : Cette épreuve est répartie en deux exercices, l'un de mémorisation et l'autre de logique. Pour l'exercice de mémorisation, vous devez en 10 minutes, mémoriser les deux textes de ce premier document. Au terme de ces 10 minutes, ce document vous sera retiré, il vous est interdit de conserver une quelconque annotation. Le test de mémorisation consistera à répondre à un QCM relatif à ces textes. Vous avez une cinquantaine de minutes pour répondre aux questions de logique et de mémorisation et inscrire les bonnes réponses sur la feuille de réponses qui vous sera distribuée dans 10 minutes.

---

Premier texte

### Shell face à de nouveaux sabotages

Le Mouvement de libération du delta du Niger (MEND) se dit déterminé à poursuivre la guérilla contre les intérêts américains. Shell a annoncé une perte de production de 169 000 barils par jour à la suite des derniers sabotages.

Soixante-douze heures à peine avoir interrompu l'acheminement du brut appartenant à la Shell Petroleum Development Company (SPDC), le Mouvement de libération du delta du Niger (MEND) a de nouveau frappé en sabotant des oléoducs à Isaka et à Abonema, tous deux dans l'Etat des Rivières.

Confrontée à la persistance des attaques qui ont perturbé l'activité des grandes compagnies pétrolières, Shell a invoqué la clause dite de "force majeure" pour avril et mai, qui concernera l'expédition de brut à partir des terminaux de Bonny (sud). La mesure prendra effet dès le 22 avril, à 1 heure du matin. Résultat, la livraison de 169 000 barils par jour, dont 30 % appartiennent à Shell, sera reportée, selon son porte-parole, Precious Okolobo.

La clause de "force majeure", courante dans les milieux pétroliers et déjà invoquée par Shell au Nigeria, permet à l'industriel de suspendre ses obligations contractuelles telles que les livraisons de pétrole et de gaz, à la suite d'événements imprévus, sans encourir de pénalités.

Quant au MEND, il assure qu'on veut le réduire au silence et qu'il n'a plus rien à perdre, et qu'il est par conséquent déterminé à détruire toutes les installations pétrolières dans la région jusqu'à ce que ses revendications en matière d'"équité" soient satisfaites.

Dans un courrier adressé à George Bush, le mouvement l'accuse de se rendre complice du pouvoir nigérian, pour violer des droits de l'homme dans la région productrice de pétrole. Les insurgés y mettent en garde le président américain des conséquences de leurs actions sur l'économie américaine. "L'onde de choc de cette attaque atteindra votre économie et votre peuple d'une manière ou d'une autre, et nous espérons que cette fois, vous daignerez nous accorder votre attention", conclut la lettre du MEND.

Le mouvement s'est dit prêt à combattre les forces navales américaines envoyées dans le delta du Niger, ajoutant que la perte de plus de 4 000 soldats américains en Irak ne serait rien, comparée à ce qui attend les Américains au Nigeria. L'organisation n'engagerait des pourparlers que s'ils se déroulaient sous l'égide de l'ancien président Jimmy Carter, faute de quoi elle continuerait à "tout détruire sans rien épargner".

Deuxième texte

*Vous pouvez inscrire dans cet espace des notes qui devront être rendues avec la présente fiche de lecture*

## Rome prête 300 millions d'euros à Alitalia

Après le retrait de l'offre de rachat d'Air France-KLM, il s'agit d'une "mesure à court terme", en attendant les décisions que devra prendre le prochain gouvernement de Silvio Berlusconi.

Le gouvernement italien réuni en conseil des ministres a approuvé, mardi soir 22 avril, un prêt d'urgence de 300 millions d'euros pour la compagnie aérienne Alitalia, au lendemain du retrait de l'offre de rachat d'Air France-KLM.

Le prêt approuvé par le gouvernement, a expliqué le président sortant du Conseil Romano Prodi, est une "mesure à court terme", en attendant les décisions que devra prendre le prochain gouvernement de Silvio Berlusconi, vainqueur des élections du 13 et 14 avril.

Alitalia, dont le gouvernement italien possède 49,9% du capital, perd environ un million d'euros par jour et risque d'être déclarée en faillite, ce qui se traduirait selon des estimations de la presse par la suppression d'au moins 7.000 emplois. Le prêt d'urgence, remboursable d'ici la fin de l'année selon la presse italienne, va permettre à la compagnie de poursuivre ses opérations dans l'immédiat.

### Prêt-relais

"Berlusconi m'a demandé d'accorder un prêt-relais bien plus considérable que ce que nous avons envisagé à l'origine, afin d'avoir le temps de s'organiser et trouver de possibles solutions de remplacement", a déclaré Romano Prodi à l'issue du conseil des ministres à Rome. La presse avait auparavant évoqué mardi les sommes de 100 à 150 millions d'euros pour ce prêt-relais, qui pourrait susciter des questions à Bruxelles.

La Commission européenne a en effet souligné la semaine dernière qu'Alitalia a déjà bénéficié d'aides d'Etat pour sa restructuration et que selon les règles de l'UE, la compagnie ne pourra plus percevoir de subventions jusqu'en 2011.

### Fonctionnement

L'aviation civile italienne, l'ENAC, s'est de son côté inquiétée mardi de la capacité d'Alitalia à réunir suffisamment de fonds pour garantir son fonctionnement. La réglementation européenne stipule qu'une compagnie aérienne doit "être en mesure d'assurer une continuité, entre autres pour des questions de sécurité. Elle doit garantir qu'elle dispose d'une couverture (financière) pour au moins un an", a expliqué le président de l'ENAC Vito Riggio. Alitalia, a-t-il ajouté, pourrait se voir retirer ses autorisations de vol en cas d'incapacité à assurer ses obligations.

### Offre de rachat

Lundi soir, Air France-KLM avait annoncé le retrait de son offre de rachat, moins de trois semaines après la rupture des négociations avec les syndicats italiens. Le groupe a expliqué dans un communiqué que ses engagements en vue du lancement d'une offre publique d'échange sur Alitalia n'étaient "plus valides".

Les négociations exclusives entre Air France-KLM et Alitalia s'étaient ouvertes le 15 janvier. Air France-KLM s'engageait notamment à garantir une augmentation de capital d'un milliard d'euros, destinée à une relance commerciale de la compagnie. Toutefois, quelque 1.600 emplois sur les 11.000 que compte Alitalia risquaient de disparaître.

### Solution italienne

Le gouvernement de centre-gauche sortant de Romano Prodi était plutôt favorable à l'offre d'Air France-KLM, mais Silvio Berlusconi avait exprimé, dès avant les législatives des 13 et 14 avril, sa préférence pour une solution italienne.

Toutefois, vendredi dernier, quelques jours après la victoire de sa coalition de droite aux élections, le nouveau président du Conseil élu avait nuancé sa position, estimant qu'Alitalia pourrait intégrer un plus grand groupe aérien comme le franco-néerlandais Air France-KLM, tout en restant le principal transporteur italien. (AP)